

Ouagadougou, le 08 JAN 2020

N° 20-0015 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement de dix (10) élèves Conseillers des Affaires Etrangères, session 2019.**

Ce sont :

CONSEILLERS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	ADEGO GILBERT	002943	B7978221	07/06/85
2	BADOLO ERNEST	000362	B7585412	30/08/92
3	BAGGNAN HAROUNA	000840	B4984365	31/12/92
4	BALMA MARIE JUDICHAEL WENDPAYANDE	000652	B11086534	22/07/90
5	BELEM ELIASA	000758	B7567890	28/07/90
6	DABIRE LAONDONITOUO LADY CHRISTELLE	001114	B9578192	04/05/86
7	KAMBIRE LAZARE	002008	B11247420	07/04/89
8	PORGO SALMATA	001727	B6510662	21/11/91
9	RABO HAMADO	001060	B2676333	31/12/91
10	SANDWIDI LAFI WAOGA JOËL	003777	B10718946	16/09/88
11	SINON BOUREIMA	004368	B4097410	25/11/91
12	SOMDA YIB-BELAONNE	000799	B7032519	14/10/94
13	SOME GASTON OLIVIER	001908	B11204418	12/07/89
14	SOME LARPORO	000781	B2126039	09/08/91
15	SON YAYA	001675	B2629079	27/04/94
16	SOUBANDE PASCAL	000453	B8387159	17/05/93
17	SOW MAMADOU	004339	B3566951	20/07/89
18	TINDANO JOEL	001143	B3634853	31/12/89
19	ZIDA BENJAMIN	000682	B4654220	12/12/90
20	ZIDA MARIETOU	000987	B9799056	12/05/88

CONSEILLERS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Arrêté la présente liste à 20 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours avant la date d'administration des épreuves orales auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

En outre, ils sont informés que les épreuves orales se dérouleront dans le centre unique de Ouagadougou, le samedi 18 janvier 2020, à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) à partir de 08 heures.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

